



**COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL  
PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL**



## Secrétariat Exécutif

PROJET1 DU PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE A L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE AU SAHEL (P2RS).

### AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°006/CILSS/SE/SEA/UAM-AFC/SPM (SERVICES DE CONSULTANTS)

*Secteur* : agriculture-sécurité alimentaire

Référence de l'accord de financement : **don FAD n° 21 00155028566**

N° d'Identification du Projet : **P-Z1-AAZ-017**

1. Le Comité Inter Etats de Lutte contre la Sècheresse dans le Sahel (CILSS) *a reçu* un financement du Fonds Africain de Développement (FAD) afin de couvrir le coût du projet1 du Programme de Renforcement de la Résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel (P2RS) et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce *don* pour financer le contrat relatif à la **revue des outils de conception et de réalisation des ouvrages hydroagricoles**.

2. Les services prévus au titre de ce contrat permettront de :

- faire une revue des outils de conception et de réalisation des ouvrages hydroagricoles à l'échelle régionale ;
- élaborer un cadre harmonisé de la nomenclature et la classification des ouvrages hydroagricoles ;
- élaborer un draft de statut des professionnels du Génie Rural de la zone sahélienne.

3. Le CILSS invite les Consultants à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (documentation, référence de prestations similaires, expérience dans des missions comparables, disponibilité de personnel qualifié, etc.). Les consultants peuvent se mettre en association pour augmenter leurs chances de qualification.

4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux « **Règles et Procédures pour l'utilisation des Consultants** » de la Banque Africaine de Développement, Edition de mai 2008, révisée en juillet 2012, qui sont disponibles sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>.

5. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessus aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : **Secrétariat Exécutif du Comité permanent Inter-états de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) 2754, Boulevard Mouammar Khadafi, 03 BP 7049 Ouagadougou 03, Burkina Faso, immeuble CILSS sis à Ouaga 2000, deuxième étage, porte n°312, de 8 à 16 heures.**

6. Les expressions d'intérêt doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **29 Avril 2016 à 9 heures** et porter expressément la mention «**revue des outils de conception et de réalisation des ouvrages hydroagricoles**»

7. À l'attention : **Monsieur Djimé ADOUM, Ph.D.**

Secrétaire Exécutif du Comité permanent Inter-états de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) 2754, Boulevard Mouammar Khadafi, 03 BP 7049 Ouagadougou 03, Burkina Faso Tel: 00226 25 49 96 00, immeuble CILSS sis à Ouaga 2000, **Rez de Chaussée, porte n°114**

**Djimé ADOUM Ph.D**  
Secrétaire Exécutif